

# Appel à Manifestation d'Intérêt en vue de l'Édition 2026 du Parcours de la Flamme de la Mémoire

Date limite de candidature : **le vendredi 3 juillet 2026**

**Participation des établissements scolaires publics et privés des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> Degrés du Finistère au parcours de "La flamme de la mémoire"**

## Novembre 2026

La Direction des services départementaux de l'Éducation nationale du Finistère et la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique, en coordination avec les services de l'État et le Conseil départemental, lance un appel à manifestation d'intérêt à destination des établissements scolaires publics et privés des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> Degrés du département, y compris des classes bilingues français-breton, en vue de leur participation au parcours de "La flamme de la mémoire".

### 1. Contexte

Dans le cadre des commémorations liées à la mémoire de la Première Guerre mondiale, huit cérémonies seront organisées sur le territoire du Finistère les **lundi 9 et mardi 10 novembre 2026**, chacune correspondant à une circonscription électorale.

Cette opération s'inscrit dans une démarche de transmission des valeurs républicaines et du devoir de mémoire, en associant les élèves à un travail pédagogique et citoyen ancré dans leur territoire.

### 2. Objectifs

Cette action vise à :

- sensibiliser les élèves à l'histoire de la Première Guerre mondiale, à partir d'une approche locale ;
- contribuer à la transmission de la mémoire des combattants finistériens ;
- valoriser les pratiques pédagogiques en lien avec l'enseignement de l'histoire et de la mémoire ;
- encourager l'usage et la valorisation des langues française et bretonne dans les apprentissages ;
- permettre une participation active des élèves à des cérémonies commémoratives ;
- développer, notamment dans le second degré, des compétences de recherche, d'analyse critique et de production autonome.

### 3. Contenu du projet pédagogique

Les classes volontaires s'engagent à conduire, entre **septembre et novembre 2026**, un projet pédagogique pouvant notamment porter sur :

- l'étude des **monuments aux morts** situés dans la commune de l'école ou à proximité ;
- la collecte et l'exploitation de **témoignages de soldats finistériens**, en français et/ou en breton, pouvant prendre la forme d'un livret retraçant le parcours ou l'implication d'un soldat par exemple ;
- le travail autour de **chants, textes ou productions artistiques** en lien avec la mémoire de la Grande Guerre, en français et en breton ;
- toute production pédagogique ou artistique permettant une appropriation sensible et réflexive de cette période historique.

Dans le second degré, et en particulier au collège et au lycée, les projets pourront s'inscrire dans une démarche plus approfondie en lien avec le travail par compétences. Des activités de recherche pourront être proposées aux élèves, par exemple :

- reconstitution de **parcours de soldats** à partir d'**archives** ;
- **exploitation de documents originaux** en lien avec les **archives départementales** ;
- **production de travaux écrits, numériques ou** oraux fondés sur une démarche historique rigoureuse.

Les projets pourront être adaptés en fonction du niveau des classes et pourront faire appel à des partenaires locaux (associations patriotiques, associations d'anciens combattants, associations ouvrant autour de la mémoire et du patrimoine, ...).

#### 4. Accompagnement

Les classes engagées pourront bénéficier d'un accompagnement à la demande, notamment par le professeur animateur diocésain en charge de ces questions de mémoire.

Un accompagnement pourra être envisagé avec des partenaires tels que les archives départementales.

Un espace de ressources Triskell sur l'ENT Toutatice sera mis à disposition des équipes pédagogiques afin de nourrir la mise en œuvre du projet et sa restitution.

#### 5. Restitution

Les productions des élèves donneront lieu, selon des modalités définies localement, à une restitution dans le cadre de l'une des huit cérémonies organisées **les lundi 9 et mardi 10 novembre 2026**.

Les lieux de ces cérémonies seront arrêtés en fonction de la localisation des établissements scolaires participants, afin de faciliter l'implication des classes.

Les modalités seront affinées au regard du nombre de classes inscrites.

#### 6. Public concerné

- Enseignantes et enseignants des premier et second degrés des établissements scolaires publics et privés du Finistère.
- Classes monolingues et bilingues français-breton du cycle 3 au lycée.
- Dans le premier degré, cet engagement pourra aussi faire écho notamment au concours "Les Petits artistes de la mémoire" porté par l'ONAC VG.
- Dans le second degré toutes les classes peuvent être mobilisées, avec une attention particulière portée à celles déjà engagées dans des démarches mémorielles (participation au Concours National de la Résistance et de la Déportation, au concours Bulles de Mémoire de l'ONAC VG, classes défense, etc.).

#### 7. Calendrier prévisionnel

- **Diffusion de l'appel à manifestation d'intérêt** : dernière période de l'année scolaire 2025-2026
- **Recueil des candidatures** : via un formulaire en ligne, avant le 3 juillet 2026
- **Confirmation des candidatures** : le 18 septembre 2026
- **Mise en œuvre des projets pédagogiques** : de septembre à novembre 2026
- **Organisation des cérémonies** : lundi 9 et mardi 10 novembre 2026

#### 8. Modalités de participation

Les établissements intéressés sont invités à faire connaître leur intention de participation dès la diffusion du présent appel, en renseignant [ce questionnaire](#) permettant de recueillir **les déclarations d'intention**. La présentation des projets pédagogique n'est pas requise à ce stade de l'appel.

Les enseignants des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> Degrés se manifesteront auprès de la DDEC (Référént et PA mémoire et citoyenneté).

Les modalités précises de candidature, ainsi que les ressources pédagogiques et les éléments d'accompagnement, seront communiqués ultérieurement.

#### 9. Information complémentaires

Pour toute question concernant le présent appel à manifestation d'intérêt, vous pouvez contacter [frank.cocaign@e-c.bzh](mailto:frank.cocaign@e-c.bzh)